



Appel à projets Sciences & société - Diagonale Paris-Saclay

Dispositif « Phare » 2019

Contexte

La Diagonale Paris-Saclay correspond au projet Science & Société de l'Université Paris-Saclay, cette dernière regroupe plus de 14 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le sud de la région parisienne. L'objectif général de la Diagonale Paris-Saclay est d'encourager les interactions directes entre acteurs scientifiques et membres de la société autour des campus de l'Université Paris-Saclay et de l'intégrer dans le territoire. Pour cela, elle développe le financement et l'accompagnement d'actions autour des champs de la médiation, l'art et sciences et du patrimoine scientifique.

Les porteurs des projets retenus travailleront pour mettre le public ciblé au cœur des préoccupations du projet, dans une approche de partage, en évitant toute position de transmission uniquement descendante.

Le projet pourra constituer une hybridation entre plusieurs champs, il pourra notamment faire appel à différents formats de médiation scientifique, faire intervenir des artistes, des designers..., impliquer des étudiants ou des scolaires..., être constitué d'une partie réflexive sur les pratiques mais devra obligatoirement inclure au moins deux « monstrations publiques ».

Il est attendu une proposition de projet dans un état préliminaire. L'équipe de la Diagonale participera et accompagnera le projet durant les étapes clés de celui-ci, de la conception jusqu'à la diffusion ou monstrations. Ce rôle sera le garant d'une qualité attendue pour les projets lauréats, ceux-ci disposeront également de moyens financiers pour réaliser le projet, d'un « label Diagonale » et seront accompagnés pour la valorisation et la communication.

Le montant maximum total alloué à chaque projet « Phare » est de 20 k€. Il y aura une session de pré-sélection puis un oral de sélection. Au total, durant cette session de sélection, entre 3 et 6 projets seront sélectionnés.



L'appel à projet Phare 2019

Suite à la vague des précédents appels à projets en 2014 et 2015 puis dans la configuration actuelle (2 niveaux d'aide) depuis 2017, la Diagonale lance un nouvel appel à projets « Phare » 2019 pour soutenir des projets en cours de conception autour de thématiques correspondant aux missions de la Diagonale. Le projet pourra constituer une hybridation entre plusieurs champs, il pourra notamment faire appel à différents formats de médiation scientifique, faire intervenir des artistes, des designers..., impliquer des étudiants, des scolaires, des citoyens....

Il devra forcément inclure une ou plusieurs présentations publiques, de partage avec les publics et la société.

Qui peut candidater ?

Cet appel à projet est destiné aux personnels et associations étudiantes membres de l'Université Paris-Saclay (liste en fin de document) investis dans un projet de culture scientifique, technique et/ou industrielle (critères d'éligibilité en page 2). Les projets sont fortement encouragés à se développer en partenariat avec d'autres structures, académiques ou non, ou prévoir d'en développer ultérieurement.

Comment candidater ?

Sur le [site de la Diagonale](#), téléchargez et complétez le dossier de candidature pour présenter votre projet puis déposez votre candidature via le **formulaire de candidature en ligne** situé sur la même page du site de la Diagonale.

Calendrier

Lancement : avril 2019

Clôture des candidatures : **Mardi 28 mai 2019 (23h59)**

Réponse pour la présélection des candidats : mercredi 12 juin 2019

Oraux pour la sélection (prévoir la disponibilité d'au moins un des porteurs de projets) : jeudi 20 juin après-midi

Publication des résultats : Semaine du 24 juin 2019

Date de fin des dépenses pour tous les projets : décembre 2020

Bilans intermédiaires de suivi de projet avec l'équipe Diagonale : mi-parcours

Cet appel se déroule dans le cadre du Programme Investissements d'avenir, financé par l'Etat.

Critères d'éligibilité pour candidater à cet appel à intention

- 1- Chaque projet est porté par une personne référente membre d'un établissement membre de l'Idex Paris-Saclay, nommée alors « chef de projet », elle sera le contact de la Diagonale pour la gestion du projet, son laboratoire recevra les financements liés au projet et elle sera la garante du bon déroulement du projet (planning, budget...). Une même personne ne peut présenter qu'un seul projet « Phare ».



- 2- Le projet doit impliquer des membres de la communauté scientifique : doctorant-e, enseignant-e-chercheur, chercheur-se, ingénieur-e... Tous les champs scientifiques et de la connaissance sont concernés (sciences fondamentales et expérimentales, sciences humaines et sociales). Le projet devra donc être connecté à des recherches scientifiques et/ou à l'initiation à la démarche scientifique et/ou au patrimoine (artistique, scientifique, technique) d'un (ou plusieurs) établissements de l'Université Paris-Saclay.
- 3- Le projet doit comporter une définition du public ciblé ; un volet diffusion (qualité et quantité) et l'adéquation avec les publics ciblés
- 4- Le projet doit être monté en partenariat ou envisager des partenariats avec des structures extérieures au monde universitaire (artistes, associations, collectivités...)

Dépenses éligibles pour un montant total jusqu'à 20 000 €

Les actions de communication institutionnelle ou événements scientifiques à destination du public interne uniquement ne sont **pas éligibles** à cet appel à projet.

Les dépenses éligibles sont celles telles que définies au sens du [Règlement financier ANR IDEX](#).

La subvention est versée directement à l'Établissement de l'Université Paris-Saclay auquel le porteur de projet est rattaché. La gestion administrative s'opère à la suite de cela directement avec l'Établissement. En aucun cas la subvention allouée ne doit servir à la rémunération d'une prestation extérieure sans implication du porteur de projet de l'établissement.

Critères d'évaluation des projets

- Le caractère novateur, ambitieux et exploratoire du projet.
- La clarté des objectifs du projet.
- La prise en compte des publics, en définissant selon les publics visés les formes de médiation et la diffusion. Le souhait d'aller notamment vers un public dit « éloigné » des sciences et d'impliquer une partie du public dans le projet lui-même. La dimension sciences et société (thèmes liés à des enjeux d'actualité ou historiques, éventuelles controverses, place des citoyens,...)
- Le degré d'implication des scientifiques et des laboratoires dans le projet, l'inscription de celui-ci dans le cadre de recherches scientifiques. L'implication de différents partenaires extérieurs à l'Université Paris-Saclay dans un esprit de collaboration, d'échange de pratique et de mutualisation de moyens (associations, artistes, designers, scolaires, collectivités, médiathèques, centres culturels, groupes de citoyens, entreprises, etc.)
- L'implication de plusieurs établissements de l'Université Paris-Saclay ou d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
- Une attention particulière sera portée aux dossiers pour lesquels le porteur de projet n'a jamais été lauréat d'un précédent appel à projet de la Diagonale Paris-Saclay.



Les projets seront emblématiques de la Diagonale Paris-Saclay et bénéficieront d'un label « Projet Phare La Diagonale Paris-Saclay, structure Sciences & société de l'Université Paris Saclay ».

Sur la méthodologie

- L'équipe de la Diagonale accompagnera le projet : des premières réunions en amont du début du projet seront organisées pour établir le déroulement du projet et discuter ensemble d'éventuelles évolutions par rapport au projet initial. La Diagonale se réserve le droit d'accepter un projet sous certaines conditions de modification.
- Basé sur la collaboration, le projet aura à cœur de réserver une place à chaque compétence apportée : scientifique, artistique, culturelle, patrimoniale, technique, de médiation... Ainsi la méthodologie de projet explicitera les niveaux de collaborations en favorisant une participation transverse tout du long du projet.
- Selon les projets (œuvres Arts & sciences, productions d'expositions, performance...), il sera précisé dans la convention signée par toutes les parties prenantes l'accord de répartition des missions entre les différents auteurs.

Sur les résultats escomptés et engagements

- Concrètement, il est attendu que le projet prenne la forme d'un événement et/ou d'un dispositif de médiation, d'Arts & Sciences et/ou de valorisation du patrimoine.
- Le projet devra prévoir au moins deux diffusions vers un public (expositions, spectacles, ateliers, etc.) qui se dérouleront avant le 31/12/20 (le budget nécessaire à cette diffusion sera inclus dans les financements déjà obtenus ou dans la subvention demandée à la Diagonale Paris-Saclay). Ces diffusions seront en adéquation avec le public ciblé au préalable.
- Au-delà de décembre 2020, la Diagonale Paris-Saclay pourra valoriser ce projet dans un autre cadre (site internet, festival...) avec l'accord du porteur de projet.
- Il pourra être envisagé une diffusion vers la communauté scientifique (exemples : exposition dans un laboratoire ou établissement de recherche ou d'enseignement supérieur, démonstration ou conférence dans un colloque, article scientifique...)
- Le porteur du projet s'engage à informer des diffusions du projet et à apposer le logo Diagonale-Université Paris Saclay ainsi que celui des Investissements d'avenir. Il s'engage aussi à fournir un bilan du projet (dépenses, réalisations, diffusions).

Pour tout projet en lien avec des objets ou documents patrimoniaux (objets, livres, archives...), il sera systématiquement attendu un signalement pour alimenter la base de données commune de l'Université Paris-Saclay, pour l'inventaire et la valorisation du patrimoine.



Processus de sélection des projets

Chaque projet sera évalué via un formulaire en ligne par au moins 2 évaluateurs (domaine scientifique, artistique, médiation, patrimoine...)

En se basant sur les évaluations en ligne, le comité de pilotage assisté par des personnalités extérieures qualifiées effectuera une pré-sélection d'environ une dizaine de projets.

Un jury final sera convoqué par la Diagonale, composé de membres du comité de pilotage de celle-ci (nous veillerons à éviter tout conflit d'intérêt à ce niveau) et d'experts. Les porteurs de projet seront conviés à venir présenter à l'oral leur projet devant le jury final.

Ces experts seront issus du monde académique, scientifique, associatif, du milieu artistique ou culturel. Le jury final se prononcera sur les projets à retenir ainsi que sur l'enveloppe financière accordée à chacun d'eux.

Etablissements éligibles à cet appel à projets (c'est-à-dire les partenaires du consortium Idex Paris-Saclay)

AgroParisTech, CEA (Centre de Saclay), CNRS (Délégation Régionale Ile-de-France), Centrale Supélec, ENS Paris-Saclay (anciennement ENS Cachan), IHES, INRA, INRIA, INSERM, IOGS, ONERA, Synchrotron Soleil, Université Paris-Sud, Université Versailles-Saint-Quentin, IRD, Université d'Evry Val d'Essonne

Dossier de candidature

Le dossier de soumission est à télécharger et à soumettre sous forme d'un fichier **unique** au format PDF sur le site de La Diagonale Paris-Saclay : <http://www.ladiagonale-paris-saclay.fr/nos-actions/aap-phare-2019/>

Les dépenses effectuées avec la subvention de cet appel à projets devront être clairement explicitées dans le tableau du budget comme indiqué sur le document de budget type à télécharger sur la même page, elles devront être réparties selon la nomenclature du document.

Devront aussi être fournis un descriptif et un visuel du projet, libre de droit, de taille minimale 850*850pix. Si le projet est retenu, ce visuel pourra être utilisé à des fins de communication.

Pour toute question relative à l'appel à projets :

Diagonale Sciences & Société de l'Université Paris Saclay
Contact : contact@ladiagonale.fr

Cheffe de projet : Sandrine Le Flohic – 01.69.33.77.29
Chargée de mission : Pauline Dorkel – 01.69.33.77.47